

## Promouvoir la complémentarité des offres touristiques

### QUELQUES CHIFFRES CLÉS

- **1<sup>er</sup>**, c'est le classement de la France comme destination touristique mondiale en termes de visiteurs accueillis.
- **7,4 %** du PIB français provient du secteur du tourisme.
- **23,6 milliards** d'euros, c'est ce que génèrent les villes en matière de tourisme, soit la plus forte consommation touristique en France.
- **30 %** des séjours effectués par les Français sont dans les villes, soit le deuxième espace le plus fréquenté après le littoral et 40 % des séjours effectués par les étrangers.

**Le tourisme est un secteur considérablement fragilisé par la crise sanitaire et ses conséquences, confronté à un défi majeur de mutation face aux enjeux climatiques et interpellé par les débats sur l'attractivité et les dérives du « surtourisme ».**

Domaine en pivot entre l'attractivité des territoires urbains, le développement des grandes filières via le tourisme d'affaires et la consolidation d'une économie de proximité (hébergement, commerce, CHR...), les tensions qui y résident, entre offre et demande d'emploi sont parmi les plus importantes. La désintermédiation portée par les plateformes digitales a profondément transformé le secteur, provoquant une interaction renforcée avec les problématiques de logement dans les secteurs les plus tendus des villes.



### La méthode prônée par les élus de France urbaine

Le tourisme urbain doit faire l'objet d'une reconnaissance particulière. La segmentation de l'espace français en catégories et destinations touristiques apparaît à l'opposé d'une stratégie d'alliance des territoires visant à faire profiter l'ensemble du pays de son attractivité touristique. France urbaine défend une approche touristique en parcours où les villes joueraient un rôle de carrefour et d'aiguillage. Les élus de France urbaine sont convaincus que la complémentarité des différentes offres touristiques constitue le socle d'une attractivité renouvelée de la « destination France », et que les grandes villes, agglomérations et métropoles doivent jouer leur rôle dans cette reconstruction. La mutation vers un tourisme durable et responsable suppose un partenariat inédit et l'organisation de coalitions entre acteurs publics et privés, dépassant les questions de compétences et faisant converger les dynamiques et soutien au profit d'une transformation des modes d'accueil, de déplacement ou d'hébergement.



## Des propositions concrètes

- **Promouvoir et développer le tourisme durable et responsable** : mise en place d'un volet touristique dédié au sein du dispositif « territoire engagé transition écologique », corrélant labellisation et accès aux financements dédiés ; lancement d'un appel à projet dédié à la construction de parcours touristiques liant offres urbaines et rurales ; élargissement des communes au sein desquelles les propriétaires d'hébergement touristique peuvent accéder au Fonds Tourisme Durable opéré par l'Ademe ; mise en place d'un dispositif national de soutien aux investissements des collectivités dans les infrastructures permettant la réduction de la consommation de ressources naturelles, celle des émissions de gaz à effet de serre et celles des nuisances multiples, occasionnées par l'activité touristique ;
- **Soutenir le secteur du tourisme d'affaires** : mise en place d'un fonds d'appui à l'investissement dans les équipements liés au tourisme d'affaires (extension, rénovation énergétique, hybridation...), bonification des aides à l'investissement qui pourra être accordée aux collectivités labellisées « Destination Innovante Durable », amélioration de la desserte ferroviaire des villes accueillant les événements d'affaires ;
- **Reconnaître le rôle d'interface que peuvent jouer métropoles et grandes agglomérations dans la mise en relation entre offre et demande d'emploi** : intégration dans les instances de gouvernance locales de l'emploi, dans la construction de nouveaux parcours de formation et dans l'investissement en faveur de l'enseignement supérieur dans ce champ ;
- **Mettre en œuvre, en matière d'hébergement touristique, une véritable égalité fiscale entre les hébergeurs et les plateformes** et une meilleure régulation de ces dernières, via l'élargissement du numéro d'enregistrement au-delà des zones tendues actuelles, la mise en place de l'API meublés et le contrôle renforcé et opérationnel de la limite des 120 jours de location ;

- **Élargir ponctuellement les foncières commerciales à des cibles hôtelières**, pour du portage transitoire ou de plus longue durée ou pour l'appui à l'investissement dans leur rénovation énergétique et/ou leur transformation en hébergements alternatifs ;
- **Développer des initiatives transversales en faveur du tourisme social et des initiatives croisées entre tourisme et culture.**

### POUR ALLER PLUS LOIN

- **Clarifier le paysage institutionnel du secteur**, par la mise en cohérence de la compétence tourisme avec celle dédiée au développement économique, en confortant le binôme régions-intercommunalités ;
- **Décliner de manière différenciée et ajuster le pilotage des aires touristiques locales** ;
- **Simplifier et clarifier le rôle des instances nationales dédiées au tourisme et à y préciser la place et le rôle des collectivités et de leurs représentants**, en créant, sur la base du Comité de Filière Tourisme repensé et d'Atout France, une gouvernance déclinée territorialement pour les territoires souhaitant l'expérimenter. France urbaine préconise un renforcement du travail et des moyens d'Atout France dédiés au tourisme urbain.